

N°11/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MARS 2022

OBJET : Délibération pour l'approbation des comptes de gestion 2021 (commune - eau et assainissement)

Le trente et un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 15 mars 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain, CATELAN Richard (pouvoirs donnés à MAGNAN Richard)

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2021 pour le budget principal et le budget de l'eau et assainissement, de la commune d'Aubessagne, exécutés par Monsieur JOLIBERT Philippe, comptable public responsable de la trésorerie de St Bonnet.

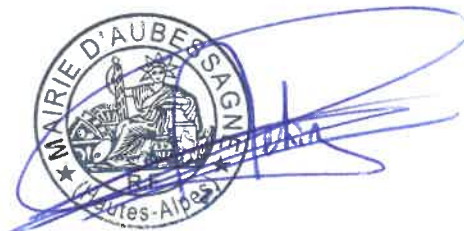
Il invite les membres du Conseil Municipal à approuver ces comptes de gestion qui sont en concordance avec les comptes administratifs de la commune.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les comptes de l'exercice 2021, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des comptes de gestion exécutés par Le Comptable Public.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr